



Commune de Beyne-Heusay

Commune de Fléron

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le projet de

Plan interCommunal de Mobilité (PiCM)

Les Collèges communaux informent la population qu'une enquête publique est organisée du **22 avril 2025 au 6 juin 2025 inclus** conformément au décret du 1er avril 2004 relatif à la mobilité et à l'accessibilité locales pour le projet de Plan interCommunal de Mobilité (PiCM) pour les communes de Beyne-Heusay, Fléron et Soumagne.

Des présentations publiques auront lieu :

- le **jeudi 24 avril à 18h00** au Local des pensionnés de Beyne-Heusay – rue du Heusay 12 à 4610 Beyne-Heusay.
- le **mardi 29 avril à 20h00** à l'Espace culture à Fléron – rue de Romsée 18 à 4620 Fléron.

#### Qu'est-ce qu'un Plan interCommunal de Mobilité ?

Le Plan interCommunal de Mobilité est un document d'orientation de l'organisation et de la gestion des déplacements, du stationnement et de l'accessibilité générale à l'échelle des 3 communes ( Beyne-Heusay/Fléron/Soumagne) qui se base sur la concertation des acteurs locaux (citoyens, associations, TEC, zone de Police, Services du SPW, etc.) et sur la prise en compte de l'ensemble des modes de déplacements (personnes à mobilité réduite, piétons, deux roues, transports collectifs, transports individuels, etc.).

#### Pour quels objectifs ?

- . Promouvoir les modes actifs en tant qu'alternative à l'usage de la voiture ;
- . Optimiser l'offre en transports en commun ;
- . Améliorer la sécurité routière et la circulation en termes de trafic et de gestion du stationnement, pour une meilleure qualité du cadre de vie.

Chaque commune a établi son propre plan d'actions qui doit être mis en œuvre endéans les 10 ans.

**Pour le Collège communal de Beyne-Heusay**, le dossier peut être consulté sur rendez-vous à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête tous les jours ouvrables (du lundi au vendredi) à l'Administration communale – Service Travaux/Mobilité, Avenue de la gare, 68 à 4610 Beyne-Heusay, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 ainsi que le mercredi jusqu'à 20h00. La personne souhaitant consulter le dossier pourra prendre rendez-vous au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Madame Valérie CLOTUCHE – Service Travaux/Mobilité (tél.: 04/355.81.67).

Le document relatif à cette enquête est consultable également sur le site internet **[www.beyne-heusay.be](http://www.beyne-heusay.be)**

Les observations écrites (datées et signées sous peine de nullité) à l'attention du Collège communal peuvent être transmises ou déposées à l'administration communale – Service Travaux/Mobilité (Avenue de la gare, 68 à 4610 Beyne-Heusay) ou être formulées par courriel : [mobilite@beyne-heusay.be](mailto:mobilite@beyne-heusay.be) pour le **6 juin 2025** au plus tard. Les observations

verbales pourront être recueillies par l'agent communal délégué à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture sur rendez-vous.

**Pour le Collège communal de Fléron**, le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête tous les jours ouvrables (du lundi au vendredi) à l'Administration communale – Service Mobilité, rue François Lapierre, 33 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 ainsi que le mercredi jusqu'à 20h00. La personne souhaitant consulter le dossier pourra prendre rendez-vous au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Madame Séverine GURDAL – Cheffe du Département Territoire et Développement (tél.: 04/355.91.61) ou, à défaut, auprès de l'agent communal délégué à cet effet.

Le document relatif à cette enquête est consultable également sur le site internet [www.fleron.be](http://www.fleron.be)

Les observations écrites (datées et signées sous peine de nullité) à l'attention du Collège communal peuvent être transmises ou déposées à l'administration communale – Service Mobilité (rue François Lapierre, 19 – 4620 Fléron) ou être formulées par courriel : [mobilite@fleron.be](mailto:mobilite@fleron.be) pour **le 6 juin 2025** au plus tard. Les observations verbales pourront être recueillies par l'agent communal délégué à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture sur rendez-vous.

Par le Collège communal de Beyne-Heusay,

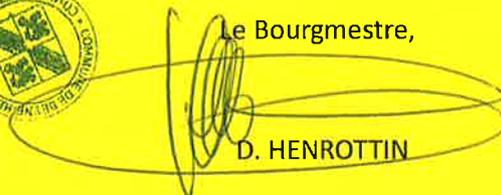
Le Directeur général,



M. HOTERMANS



Le Bourgmestre,



D. HENROTTIN

Par le Collège communal de Fléron,

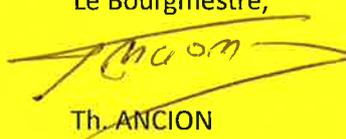
La Directrice générale,



I. BERTHOLET



Le Bourgmestre,



Th. ANCIEN